

## MINEURE Aménagement Licence 3 – Semestre 5

### Livret étudiant et Descriptif des cours



L'ensemble de l'équipe pédagogique du département ASTRE vous remercie d'avoir choisi la mineure Aménagement du Territoire, et vous souhaite la bienvenue dans notre formation.

*Nous avons à cœur de vous transmettre nos savoirs, savoir-faire et expériences de terrain en matière d'Aménagement du Territoire, le mieux possible et dans les meilleures conditions de réussite pour vous. Nous espérons que cette expérience de formation dans l'enseignement supérieur vous sera agréable et enrichissante. Ce livret devrait vous permettre de vivre sereinement cette expérience à nos côtés : vous y trouverez les infos pédagogiques et administratives utiles. Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.*

***En vous souhaitant un beau semestre à Lyon 3 – ASTRE !***

## Programme de cours & enseignants

SEMESTRE 5 - L3 MINEURE	ENSEIGNANTS	TD/CM Heures	Modalité d'évaluation
Documents de planification et de transition territoriales	Emeline Maul	18hCM	EE (60) - DST 1h
Politiques immobilières et du logement	Stéphane Sambuis (10h) Pierrick Martin (8h)	18hCM	EE (60) - 1 dossier à rendre (en 2 parties)
Transport et mobilités durables	Emmanuel Perrin (6h), Sonny Trebuco (6h), Thomas Rousseau (6h)	18hCM	EE (80) - DST 1h

## Emplois du temps et sites d'enseignement

Vous pouvez retrouver votre EDT à jour dans votre intranet Lyon 3 en vous connectant avec vos identifiants (**adresse Lyon 3 et mdp**) et en allant dans « mon espace » puis « **Emploi du temps** ». **Consultez tous les jours votre intranet !!**

### Net3 votre intranet étudiant

Porte d'entrée de votre environnement numérique



Connexion  
avec vos  
identifiants  
étudiants

**Les cours de L3 mineure et majeure** ont lieu sur les quais (15, quais Claude Bernard, 7 rue chevreul ou 18 rue chevreul, ou à l'IUT : 88 rue Pasteur). Un plan est disponible ici : [https://www.univ-lyon3.fr/medias/fichier/plan-palais-web\\_1721401496595-pdf](https://www.univ-lyon3.fr/medias/fichier/plan-palais-web_1721401496595-pdf).

Les salles CH304 (exemple) : sont au 18 rue chevreul (304 donc 3<sup>e</sup> étage). Les salles D24 (exemple) sont au 7 rue chevreul, en bâtiment DUGAS (24 donc 2<sup>ème</sup> étage). Les salles A03 (exemple) sont au 7 rue chevreul, en bâtiment ATHENA (dans la coursive), au RdC (03), A13 au 1<sup>er</sup> étage, etc. Les salles P22 ou ayant un nom de personnalité (ex : salle Appleton) sont situées au 15 quais Claude Bernard (Palais de l'Université)

## Communication et administratif

Contacts pour toute question relative aux emplois du temps, évaluations ou pédagogie :

NOM Prénom	Responsabilité	Email	tel
BOURDEAU-LEPAGE Lise	Resp. pédagogique L3 (majeure option et mineure)	<a href="mailto:lblepage@gmail.com">lblepage@gmail.com</a>	06.60.39.42.93
MEULOT Camille	Scolarité L3 sur les quais	<a href="mailto:camille.meulot@univ-lyon3.fr">camille.meulot@univ-lyon3.fr</a>	+33 (0)4 78 78 77 46

**La Scolarité des quais** est située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment ATHENA, 7 rue chevreul.

Communiquez avec nous avec votre email Lyon 3. Précisez chaque fois votre Nom prénom, et L1 mineure aménagement.

## CALENDRIER DES ÉVALUATIONS

Rappel calendrier Universitaire officiel :

CALENDRIER 2025 - 2026

 UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III  
FACULTÉ DES HUMANITÉS, LETTRES ET SOCIÉTÉS

	LICENCES	MASTERS
Journée d'accueil	Jeudi 18 septembre	
Pré-reentrée	4 septembre	4 septembre
Début des CM	8 septembre	8 septembre
Début des TD	15 septembre	8 septembre
Rattrapages et révisions	8 au 13 décembre	8 au 13 décembre
Congés de la Toussaint	Du 26 octobre au 2 novembre inclus	
	Licences : 15 au 19 décembre  Étudiants en échange Dossier : rendu max le 5 décembre Session 1 TO : 8 au 12 décembre Session 2 TO : 15 au 19 décembre	Masters : 15 au 19 décembre  Étudiants en échange Dossier : rendu max le 5 décembre Session 1 TO : 8 au 12 décembre Session 2 TO : 15 au 19 décembre
Congés de Noël	Du 21 décembre au 4 janvier inclus	
Examens de semestre impair Première session (1/2)	5 au 10 janvier (hors Info Com)	5 au 10 janvier

### 4 Modalités d'examen sont possibles :

- TE (partiel écrit en examen terminal en fin de semestre) : une seule note pour le module. Les dates d'examen sont fixées par le secrétariat sur la semaine du **15/12/25 au 19/12/25** (1<sup>ère</sup> session), et du **5/01/26 au 10/01/26** (1<sup>ère</sup> session bis).
- EE avec DST = Devoir sur Table, date et durée fixée à l'avance dans votre EDT, pendant le semestre et en dehors de vos heures de cours.
- EE avec un rendu dossier = sujet et date du rendu du dossier prévue dès le début du semestre pour faciliter votre organisation.
- CC = Contrôle Continu : 2 notes au cours du semestre (oral, écrit, au choix). S'il s'agit d'un CC en TD, l'enseignant gère ses notes comme il le souhaite, et sur ses heures de cours. S'il s'agit d'un CC/CM, un DST ou oral est programmé en dehors des heures de cours et fera l'objet d'une convocation officielle.

NB : les DA (Dispensés d'Assiduité, donc pas de CC) sont en EE ou TE et doivent rendre un devoir ou passer l'examen comme les autres.

NB : **Mineure et Majeure ne se compensent pas** : vous devez donc avoir la moyenne à la fois dans la majeure et dans la mineure pour réussir votre année. TOUT DEVOIR doit être rendu et DST fait (sinon RNC = matière non validée) et en CC et en EE, pas de rattrapage (2<sup>nde</sup> chance).

Vos évaluations pour ce semestre L3S5 MINEURE : le **CALENDRIER** pour bien vous organiser

SEMESTRE 5 - L3 MINEURE	ENSEIGNANTS	TD/CM Heures	Modalité d'évaluation	Date de rendu ou de DST (horaire)	Enseignant référent	Sujet envisagé	ECTS
Documents de planification et de transition territoriales	Emeline Maul	18hCM	EE (60) - DST 1h	DST le 9/12 16h à 17h			3
Politiques immobilières et du logement	Stéphane Sambuis (10h) Pierrick Martin (8h)	18hCM	EE (60) - 1 dossier à rendre (en 2 parties)	Rendu écrit pour le 3 décembre	Les deux	<i>Etude de cas projet immobilier et foncier (SS) étude de territoire (PM)</i>	3
Transport et mobilités durables	Emmanuel Perrin (6h), Sonny Trebucco (6h), Thomas Rousseau (6h)	18hCM	EE (80) - DST 1h	DST le 25/11 18 à 19h	Thomas Rousseau		4

## ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE COURS

Nous comptons sur **votre ASSIDUITE**, et ce quelle que soit le type d'enseignement, TD ou CM (même si votre présence au CM n'est pas obligatoire). Chaque séance est importante et constitue un maillon de votre apprentissage, de nombreux points sont abordés à l'oral par l'enseignant. Nous comptons également sur **votre PONCTUALITE** au cours pour ne pas perturber son bon déroulement.

Les enseignants mettront à votre disposition certains supports de cours sur la plateforme **MOODLE** (sur votre intranet, mais cela ne remplace en aucun cas votre écoute active à tous les cours).

En cas de soucis pédagogique, merci de contacter sans attendre votre référente par mail : Lise BOURDEAU-LEPAGE.



## Parmi les services et associations

Le Département ASTRE est en partenariat avec l'association des masters d'Aménagement :

### Le LOCAL

Très dynamiques, ils proposent chaque année des activités en lien avec l'aménagement (soirées, rencontres d'acteurs, boost ton réseau, sorties) qui peuvent être accessibles par les étudiants de licence.

Si vous vous orientez vers les masters d'Aménagement (INGERER et ADDT en alternance) et les métiers de l'aménagement, il est recommandé de vous y préparer, et l'association LE LOCAL est un excellent moyen !

Toutes les infos sur leur



**Bon semestre !!!**

**DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS L3S5**

## Documents de planification

18h CM

### Enseignant.e.s

Emeline MAUL, urbaniste territorial à la Métropole de Lyon

### Descriptif général (objectifs pédagogiques)

Ce cours propose une approche pluridisciplinaire des documents de planification urbaine, en ancrant leur élaboration dans des dimensions historiques, politiques, juridiques, urbanistiques et environnementales. Il s'inscrit dans une perspective opérationnelle, en s'appuyant sur l'expérience d'un bureau d'études en urbanisme et environnement accompagnant les élus depuis 25 ans dans la conception des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi).

Une attention particulière est portée aux transitions environnementales et aux défis contemporains auxquels ces documents doivent répondre. Le cours explore également le rôle et le contenu des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), leur gouvernance et leur articulation avec les autres documents de planification.

Enfin, le cours aborde des thématiques spécifiques comme la mobilité et l'enseignement supérieur dans les stratégies territoriales. Il alterne entre apports théoriques (cadre réglementaire, gouvernance, articulation des documents) et mises en situation pratiques, notamment à travers des analyses comparatives de documents stratégiques et l'étude de cas concrets.

L'objectif est de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux, des processus et des réseaux d'acteurs qui façonnent la planification urbaine et territoriale.

### PROGRAMME DES SEANCES

- **Séance 1 : Le financement de l'aménagement**
- **Séance 2 : L'urbanisme opérationnel, lotissement, permis d'aménager, ZAC et PUP**
- **Séance 3 : La maîtrise du foncier**
- **Séance 4 : Politique du logement / Évaluation environnementale / sites et sols pollués**
- **Séance 5 : Diagnostic territorial**
- **Séance 6 : Les bases de la conduite de projet : structuration et loi MOP**
- **Séance 7 : Exemples de conduite de projet : projet de pôle multimodal gare Sathonay-Rillieux / tram T9 et réflexions urbaines**
- **Séance 8 : Les évolutions du PLUH : entre développement et protection**
- **Séance 9 : Illustrations modification n°4 PLUH – quartier des Poulettes à Villeurbanne**

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

- **Note :** DST 1h organisé le **9 décembre de 16 à 17h.**

## Bibliographie indicative :

### Ouvrages

**Comprendre simplement le droit de l'urbanisme** Broché – Illustré, 26 mai 2021

de Yves Goujon (Auteur)

Benevolo, Leonardo. 2004. Histoire de la ville. Marseille : Parenthèses.

Berdoulay, Vincent et Olivier Soubeyran. 2002. L'Écologie urbaine et l'urbanisme. Aux fondements des enjeux actuels. Paris : La Découverte.

Bourg, Dominique et Kerry Whiteside. 2010. Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique. Paris : Éditions du Seuil.

Hocreiter, Patrick et Valérie Gueguen. 2008. Le Plan Local d'Urbanisme (Les Indispensables, 2e édition). Paris : Berger-Levrault.

Lussault, Michel. 2007. L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain. Paris : Éditions du Seuil.

Merlin, Pierre. 2015 (1991). L'urbanisme. Paris : PUF.

### Articles scientifiques et contributions académiques

Garnier, C. et Mirénowicz, P. 1984. « Manifeste pour l'écologie urbaine ». Métropolis, n° 64-65 : 6-19.

Laurent, Luc et Margot Genevois. 2024. « Évaluation environnementale des évolutions de PLU(i) : entre choix stratégiques et enjeux environnementaux ». Droit de l'environnement, octobre 2024 (336) : 355-360.

Laurent, Luc, Zoë Lavis et Marie Delcombel. 2022. « Nouveau régime de soumission à évaluation environnementale des évolutions de PLU(i) : une avancée réglementaire et opératoire ? » Droit & Ville, 2022/2 (94) : 187-205.

### Articles en ligne

Laurent, Luc. 2021. « Chute de la biodiversité en Île-de-France : encore la faute de Le Corbusier ? » Métropolitiques, 5 avril 2021. URL : <https://metropolitiques.eu/Chute-de-la-biodiversite-en-Ile-de-France-encore-la-faute-de-Le-Corbusier.html>.

Laurent, Luc. 2021. « Prise en compte de la TVB dans les PLU : une mise au point d'un praticien de la planification ». Cybergeo Conversation [en ligne]. URL : <https://cybergeo.hypotheses.org/category/sujets-de-conversation/territoire>.

Lévy, Jacques. 2020. « Ce dont on peut parler, il faut le dire ». EspacesTemps.net, 10 janvier 2020. URL : <https://www.espacestemps.net/articles/ce-dont-on-peut-parler-il-faut-le-dire>.

### Documents institutionnels et réglementaires

Ministère en charge de l'urbanisme - Fédération nationale des SCoT. 2022. Le SCoT modernisé.

Plans de mobilité et documents stratégiques :

Plan de Déplacements Urbains (PDU) Aix-Marseille 2020-2030.

Plan de Mobilité Lille 2035.

Plan de Déplacements Urbains (PDU) Lyon 2027-2030.

Plan de Déplacements Urbains (PDU) Nantes 2018-2027.

Schéma de Développement Universitaire Lyon.

Schéma de Développement Universitaire Métropolitain Rennes.

Schéma Directeur d'Aménagement des Pôles Universitaires Aix-Marseille.

Schéma local de l'Enseignement Supérieur (...) d'Orléans Métropole.

### Ressources en ligne et sites institutionnels

FédéScot : <https://www.fedescot.org> et YouTube.

Inter-Scot : <https://www.inter-scot.fr>.

Sepal : <https://www.scot-agglolyon.fr>.

## POLITIQUES IMMOBILIERES ET DU LOGEMENT

18h CM

### Enseignants

**Pierrick MARTIN (PM)**, docteur en économie, dirigeant de l'Entreprise Martin Care Conseil

**Stéphane SAMBUIS (SS)**, chargé de Mission Urbanisme Commercial à la ville de Lyon

### Descriptif général (objectifs pédagogiques)

Ce cours aborde les fondamentaux de l'immobilier, en commençant par sa définition et l'historique des politiques qui l'entourent. Il présente les différents acteurs impliqués, tels que les collectivités territoriales et les opérateurs privés. Le cadre législatif est également exploré, avec des lois importantes (Loi SRU, ALUR,...). Les leviers d'action des collectivités (SCoT, PLUi, ...), ainsi que divers outils de politiques immobilières (ZAC, PUP,...) sont abordés. Quelques grandes notions sont aussi interrogées : le tissu urbain, la densité d'activité, et les enjeux contemporains tels que la gentrification et l'étalement urbain. Sont abordées les spécificités de l'immobilier artisanal et commercial, ainsi que la logistique urbaine.

Il interroge les évolutions du marché du logement en France ces deux dernières décennies. Il illustre les dynamiques spatiales de ce marché, au regard des dynamiques démographiques et des mutations sociétales contemporaines.

Il met ainsi en évidence l'importance d'encadrer cette "marchandise fictive". A la suite de cela, et à partir de l'étude de cas pratiques, le cours questionne les outils des collectivités locales pour encadrer ce marché, afin de permettre aux publics non solvables d'accéder au logement.

### PROGRAMME DES SEANCES

- **Séance 1 (PM)** : Le logement : une marchandise fictive
- **Séance 1 (SS)** : Fondements et genèse des politiques immobilières
- **Séance 2 (PM)** : Les politiques publiques de régulation du marché du logement
- **Séance 2 (SS)** : Acteurs, modèles et gouvernance urbaine
- **Séance 3 (PM)** : Conduire un diagnostic territorial sur les politiques de logement
- **Séance 4 (PM)** : Etude de cas
- **Séance 3 (SS)** : Cadre législatif et réformes structurelles
- **Séance 4 (SS)** : Outils opérationnels des politiques immobilières
- **Séance 5 (SS)** : Formes urbaines, habitat et dynamiques territoriales

### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

**EE (1 dossier en 2 parties, par groupe de 2 ou 3 étudiants, à rendre pour le 3 décembre à [stephane.sambuis@mairie-lyon.fr](mailto:stephane.sambuis@mairie-lyon.fr) et [martincareconseil@gmail.com](mailto:martincareconseil@gmail.com)) :**

- Pour PM : Etude de territoire
- Pour SS : Etude de cas sur un projet immobilier et foncier

**Bibliographie indicative :**

Polanyi, La Grande Transformation, 1944

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-et-chiffres-cles-du-logement>

CHAMPAVERT Milan, « Les nouvelles orientations des politiques urbaines pour dessiner la ville de demain », Cycle master professionnel 2, 2020-2021, Groupe IGS – IMSI

CITRON Paul, « Les promoteurs immobiliers dans les projets urbains », thèse présentée le 9 décembre 2016

CORNUEL Didier, « Économie immobilière et des politiques du logement », Ouvertures économiques, De Boeck supérieur, 2013

LEFEBVRE Mégane, « Densité et formes urbaines - Vers une meilleure qualité de vie », septembre 2013

## Transport et mobilités durables

18h CM

### Enseignants

**PERRIN Emmanuel**, Directeur de projets stratégie et services de mobilité

**ROUSSEAU Thomas**, Chargé d'études mobilités et espaces publics à l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

**TREBUCCO Sonny**, SNCF Voyageurs, analyste études marketing et mobilités

### Descriptif général (objectifs pédagogiques)

Ce cours est une introduction aux politiques de transport et de mobilités durables.

Il présente quelques définitions et concepts de base sur les transports et la mobilité, avant de dresser un état des lieux des pratiques de mobilité quotidienne aujourd'hui en France et des éléments qui permettent de mieux appréhender les logiques de choix modal.

Il présente ensuite différents volets des politiques de mobilité menées aujourd'hui sur le territoire français :

- les leviers d'action permettant d'agir sur la régulation de l'usage de la voiture particulière et sur le développement et la promotion des modes alternatifs à cette dernière ;
- la place de la marche comme première brique de la mobilité et de l'intermodalité ainsi que les composantes du système vélo. Sont ici abordés, à travers une approche croisée des politiques publiques, la question des espaces publics et de leurs composantes mais aussi la notion d'urbanisme tactique ;
- le fonctionnement du transport ferroviaire dans ses différentes dimensions (cartographie des acteurs, construction d'un service de mobilité ferroviaire, illustration d'études de connaissance de la fréquentation et socio-économiques, notions techniques, actualité liée à l'ouverture à la concurrence et à l'innovation) et la mobilité ferroviaire en interaction avec les autres domaines de l'aménagement.

### PROGRAMME DES SEANCES

- **Séance 1 (T. ROUSSEAU) : La marche au cœur du système de mobilité**
- **Séance 2 (T. ROUSSEAU) : De la marche aux espaces publics ; une prise en compte systémique des politiques publiques**
- **Séance 3 (E. PERRIN) : les conditions d'une mobilité durable et les pratiques de mobilité**
- **Séance 4 (E. PERRIN) : les politiques de mobilité et les leviers d'action à disposition des collectivités**
- **Séance 5 (S. TREBUCCO) : analyse des jalons du contexte ferroviaire, zoom sur l'ouverture, compréhension des dynamiques de territoire**
- **Séance 6 (T. ROUSSEAU) : Urbanisme tactique pour concevoir des espaces publics adaptés (cas de Bruxelles et Milan)**
- **Séance 7 (S. TREBUCCO) : études de trafic et études socio-économiques**



- **Séance 8 (S. TREBUCCO) : approche de notions techniques et illustration de projets**
- **Séance 9 (T. ROUSSEAU) : Du vélo au système vélo**

#### MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

- **EE : DST** géré par T. ROUSSEAU à la suite de la séance 9 (1h de 18h à 19h)

#### Bibliographie indicative :

Cerema, *Mobilités du quotidien : Comprendre les années 2010 - 2020 pour mieux appréhender demain*, 2022

S. Lavadinho, P. Le Brun-Cordier, Y. Winkin, *La Ville relationnelle*, 2024

P. Zembri, P.H. Emangard, B. Collardey, *Des omnibus aux TER*, La Vie du Rail, 2002